

L'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » s'applique parfaitement à notre centre de compétence Prévention. Organisé par régions, c'est au travers de la validation des concepts de protection incendie ou de sécurité parasismique et surtout des préavis de permis de construire que les experts de l'ECAB exercent leur rôle en protection incendie et de centre de prévention des risques liés aux éléments naturels pouvant toucher les bâtiments. Ils interviennent également dans les enquêtes après sinistres afin d'en déterminer les causes. Chacun d'entre eux s'assure également du suivi du service de ramonage. Nous disposons en outre d'experts en installations techniques du bâtiment (paratonnerre, éclairage de sécurité, installation d'extinction automatique, détection incendie).

Temps forts

Formation des spécialistes communaux en protection incendie

L'ECAB a mis sur pied une formation initiale de spécialiste communal en protection incendie. Celle-ci est organisée en quatre modules d'un jour mêlant approches théoriques et pratiques permettant d'acquérir les connaissances techniques et procédurales nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches en matière de sécurité des bâtiments et des personnes.

Le cours a été donné avec succès durant le mois d'octobre et a vu 41 spécialistes être accrédités pour effectuer leur nouveau mandat auprès d'une ou plusieurs communes.

Conseils et subventions en matière d'éléments naturels

Après l'entrée en vigueur de LECAB en 2018 et l'intégration de la problématique des dangers naturels dans les missions de la prévention, le centre de compétence a pu dispenser de nombreux conseils en matière de protection contre le ruissellement de surface et autres dangers naturels.

Les propriétaires de bâtiments existants particulièrement exposés aux éléments naturels ont pu bénéficier d'aide dans la planification et la réalisation de mesures. Un contact étroit et une connaissance de la situation est au centre de la procédure et permet de choisir la bonne mesure, en protégeant le bâtiment sans reporter le danger plus loin.

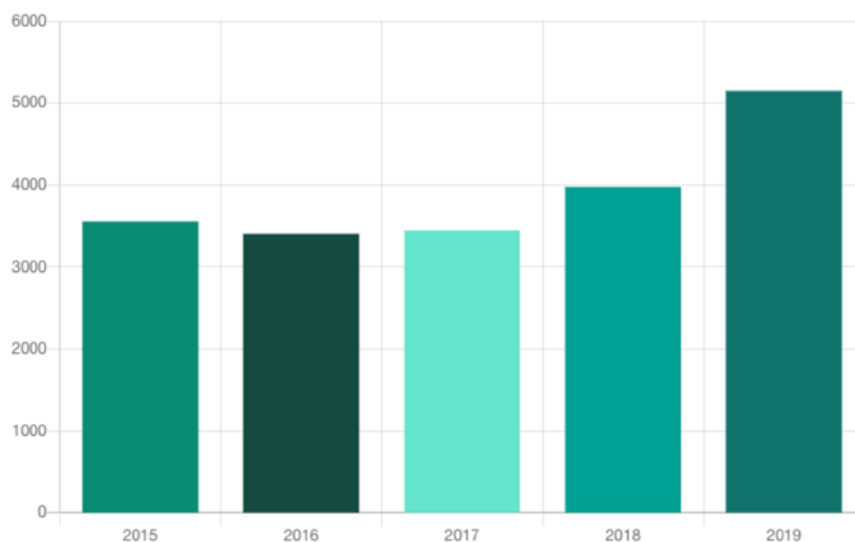
Sensibilisation et partenariats

Le centre de compétence a poursuivi ses partenariats avec les institutions externes actives en matière de prévention par des formations mais aussi des communications ciblées. Ainsi, en partenariat avec la haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, l'ECAB a organisé un business lunch pour informer les ingénieurs civils des nouveautés en matière de sécurité parasismique. Le succès de cette forme de communication en fait un rendez-vous apprécié des professionnels où les échanges peuvent naître.

Projets particuliers

Le projet de la nouvelle gare de Bulle a sollicité de nombreuses réflexions et conseils par nos experts. Nos experts ont de manière générale accompagné les projeteurs et les autorités durant les différentes étapes de planification et actuellement dans les phases principales du chantier.

Nombre de demandes de permis de construire traitées par année



Subventions

Nombre de demandes traitées

Subvention	Nombre de cas traités	Montant promis	Montant versé
Système de protection contre la foudre	420	464'736.70	704'209.75
Mur coupe feu	14	39'400.00	137'004.40
Système d'extinction Sprinkler	1	10'000.00	-
Détection incendie	4	11'400	88'285.85
Protection contre les éléments naturels	27	135'000.00	40'474.15
Contribution aux adductions d'eau	174	4'850'788.10	1'133'203.15

622

Demandes traitées en 2019

5'511'324,80

Montant promis



Formations

Formation	Nombre de cours	Nombre de participants
Protection contre la foudre, cours base	2	62
Protection contre la foudre, cours continu	4	69
Eclairage sécurité	2	50
Contribution externe (gastro-Fribourg)	4	115
Contribution externe (AEAI)	4	~80
Contribution externe (EIA-FR, Suissetec, ECA romandes, BFH)	7	170
SecuLab (donné principalement par prof EPAI)	50	1635
Total	73	2190